COMMUNE DE Guécélard

N° 498
2e Trimestre
2022

DOSSIER SUR 4
Le budget

ZOOM SUR 10
l'Ukraine

VIE EDUCATIVE 12
L'actualité de l'école

Sommaire

INFOS MUNICIPALES 2-3
Mot du Maire
Infos municipales

DOSSIER SUR 4-6
Le budget 2021

TRAVAUX 7
Les actions communales et intercommunales

ENVIRONNEMENT 8
Journée de l'environnement

URBANISME 8
Retour sur la réunion publique

SOCIAL / SOCIÉTAL 9-11
Zoom sur l'Ukraine

VIE EDUCATIVE 12-14
Les enfants et l'Ukraine
Inscriptions rentrée 2022/2023
Défi bruit au restaurant scolaire

ANIMATION COMMUNALE 15
Retour sur les cérémonies
Fête de la musique
Fête des associations

LES ASSOCIATIONS 16-18

INFOS DIVERSES 19
Etat civil
Tribune de liste

AGENDA 20

Directeur de publication : Alain VIOT
Conception/Rédaction :
Commission communication et secrétariat de la commune de Guécélard
Impression : ITF Imprimeurs – Mulsanne
Imprimé à 1 380 exemplaires sur papier recyclé avec encres végétales.
Crédit photo : Commune de Guécélard sauf mentions contraires
Mairie de Guécélard
Place du Gué 72230 Guécélard
Tél : 02 43 47 07 47
Astreinte week-end : 06 87 39 57 43
Site Internet : https://www.guecelard.fr

Prochaine parution n°499 : 3e trimestre 2022

EDITO DU MAIRE

Chères Guécélardaises, chers Guécélardais,

Le dernier conseil municipal a étudié et voté le compte administratif 2021 ainsi que le budget 2022.

Le résultat de l'année passée nous permet de poursuivre, certes sans fioriture, le développement mesuré de la commune.

Les années antérieures ont été, par nécessité, très couteuses en investissement (école, gymnase, vestiaires, parking, ...), nous ne pouvons poursuivre sur le même rythme. Cependant nous allons toujours par obligation encore en 2022 investir des montants conséquents qui vont au-delà de l'épargne que nous cagnottons chaque année.

Nous devons raison garder face à toutes les demandes et faire des choix afin de ne pas hypothéquer l'avenir. Nous ne pouvons pas nous situer dans le quoi « qu'il en coûte » au risque de déplaire.

Cette réflexion envers notre quotidien peut paraître bien futile et décalée par rapport à la guerre, les massacres, l'exode que subit le peuple Ukrainien, voire d'autres conflits de par le monde.

La solidarité s'organise, les Guécélardais(es) prennent toute leur place pour aider ce peuple à supporter le chaos que lui impose son voisin Russe. Dans l'imaginaire de tous, nous croyions un retour à un passé qui a ébranlé l'Europe il y a plus de 80 années révolues.

Cet évènement doit nous amener à réfléchir sur le sens à donner à notre démocratie, les élections présidentielles (passées à la date de parution). Ce sont désormais les élections législatives qui doivent nous interpeller, le nationalisme est-il le mode de politique que nous souhaitons voir s'installer dans notre pays ?

Après 2 années COVID, la vigilance est toujours de rigueur, cependant la vie reprend cahin-caha son cours. La municipalité, les associations vous invitent tous à rejoindre les initiatives qu'elles mettent en œuvre pour redonner à la commune son dynamisme d'antan.

Au plaisir de se rencontrer à nouveau, de se retrouver avec moins de retenue.

Alain Viot

La commune a initié une démarche de refonte de son site internet qui ne répondait plus aux attentes en termes d'usage et d'accessibilité.

Dans l'attente de la mise en ligne de la nouvelle version, vous avez pu constater la présence d'une page internet provisoire. Nous espérons une mise en fonction de la nouvelle version dans les semaines à venir.

Nous en avons profité pour revoir le logo et la charte graphique applicables à nos documents.

Après plusieurs versions étudiées par les membres de la commission communication, le logo retenu a été adopté en conseil municipal le 29 mars

MAIRIE DE GUÉCÉLARD **Devient** COMMUNE DE Guécélard

Du nouveau du côté des affichages

Nos services techniques ont accompli un beau travail en réimplantant les panneaux d'affichages qui présentaient des signes d'usures.

C'est ainsi que le panneau d'affichage municipal et celui à destination des associations ont été réimplantés à proximité des points d'apports volontaires route des Galopières sur un espace plus accessible et plus visible.

Le panneau d'affichage libre initialement présent sur la placette de l'arrêt de bus au croisement de la route des Galopières et de la rue du vieux bourg a également été redéployé vers l'entrée du terrain des Galopières afin de faciliter la visibilité sur ce croisement.

Commune de Guécélard

Résultats de la commune au 1er tour

Liste des candidats	Voix	% Inscrits	% Exprimés
Mme Marine LE PEN	612	24,91	32,90
M. Emmanuel MACRON	548	22,30	29,46
M. Jean-Luc MÉLENCHON	259	10,54	13,92
M. Éric ZEMMOUR	97	3,95	5,22
Mme Valérie PÉCRESSE	83	3,38	4,46
M. Yannick JADOT	72	2,93	3,87
M. Jean LASSALLE	49	1,99	2,63
M. Fabien ROUSSEL	46	1,87	2,47
M. Nicolas DUPONT-AIGNAN	34	1,38	1,83
Mme Anne HIDALGO	33	1,34	1,77
M. Philippe POUTOU	18	0,73	0,97
Mme Nathalie ARTHAUD	9	0,37	0,48

	Nombre	% Inscrits	% Votants
Inscrits	2 457		
Abstentions	536	21,82	
Votants	1 921	78,18	
Blancs	48	1,95	2,50
Nuls	13	0,53	0,68
Exprimés	1 860	75,70	96,82

Résultats de la commune au 2e tour

Liste des candidats	Voix	% Inscrits	% Exprimés
M. Emmanuel MACRON	917	37,33	52,34
Mme Marine LE PEN	835	33,99	47,66

	Nombre	% Inscrits	% Votants
Inscrits	2 456		
Abstentions	507	20,64	
Votants	1 949	79,36	
Blancs	143	5,82	7,34
Nuls	54	2,20	2,77
Exprimés	1752	71,34	89,89

En raison des arrondis à la deuxième décimale, la somme des pourcentages peut ne pas être égale à 100%.

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES :

1er tour : 12 JUIN 2022
2ème tour : 19 JUIN 2022

PROCURATIONS

Un électeur pourra donner procuration à un autre électeur inscrit sur les listes électorales d'une autre commune.

Toutefois, le mandataire devra toujours se rendre dans le bureau de vote du mandant pour voter à sa place.

Pour cette démarche le numéro national d'électeur (NNE) du mandant et du mandataire vous serons demandés. Celui-ci est mentionné sur la carte d'électeur et sera aussi disponible sur le site du service public « interroger sa situation électorale ».

Nombre de procuration maximal par mandataire : 1 seule en France

« Je tiens à remercier chaleureusement les agents qui ont travaillé sur ces dossiers afin de pouvoir présenter aux élus des informations encore plus complètes et détaillées cette année, accompagnées d'explications financières et comptables.

Je remercie également les élus du conseil municipal qui ont fait l'effort de participer, en soirée, aux quatre réunions de préparation du budget. Lieux d'échanges et de débats en toute transparence sur les finances de la commune et les projets qui pourront être mis en œuvre, celles-ci ont permis aux élus de prendre des décisions éclairées lors du vote du budget en conseil municipal. »

Thierry PANETIER
Vice-Président de la commission administration (personnel et finances) et de la commission d'appel d'offre.

Les investissements prévus en 2022

Ce budget est très largement impacté par :

- la reprise du déficit d'investissement de l'année précédente, conséquence des gros travaux effectués à l'école René Cassin (390 000€)
- les Restes à Réaliser de 2021 (66 000€)
- Le remboursement annuel des emprunts en cours (115 000€)
- l'enfouissement des réseaux, Chemin du Dauphin, qui permettra la mise en place de la fibre (276 000€)
- le remplacement de la chaudière de l'école (80 000€)
- la mise aux normes des arrêts de bus et de l'église (70 000€)

Le reste des investissements se caractérise principalement par :

- L'achat de mobilier et matériels divers pour l'école (22 000€) ainsi que la construction d'un préau pour la cour des maternelles (38 000 €)
- Le renouvellement de matériels et le traitement phonique du restaurant scolaire (22 000€)
- Les dépenses liées à la voirie (28 000€)
- Les licences et matériels informatiques (23 000€)
- Le remplacement de matériels et d'un camion aux services techniques (25 000€)
- La mise en place de la vidéo-protection sur la RD323, le gymnase et la salle des fêtes (29 000€)
- Les travaux sur les bâtiments publics (26 000€)

Budget primitif 2022
Dépenses de fonctionnement

Chapitre	BP 2022
011 - Charges à caractère général	2 084 954,22 €
012 - Charges de personnel et frais assimilés	1 169 325,50 €
014 - Atténuations de produits	0,00 €
65 - Autres charges de gestion courante	187 567,00 €
66 - Charges financières	28 500,00 €
67 - Charges exceptionnelles	2 800,00 €
68 - Dotations provisions semi-budgétaires	168,00 €
022 - Dépenses imprévues (fonctionnement)	30 000,00 €
023 - Virement à la section d'investissement	661 090,28 €
042 - Opérations d'ordre transfert entre sections	12 000,00 €
TOTAL	**4 176 405,00 €**

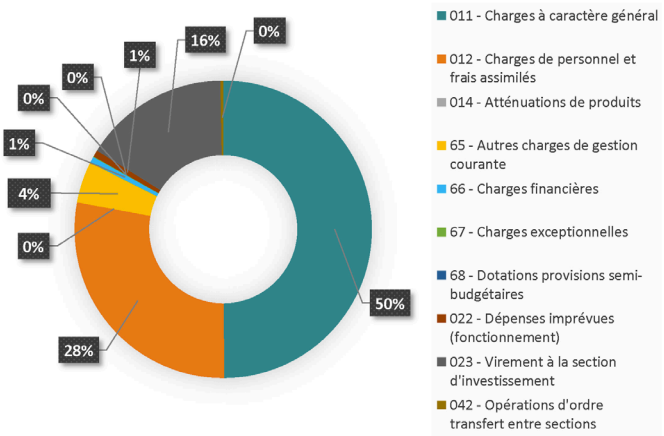

Budget primitif 2022
Recettes de fonctionnement

Chapitre	BP 2022
013 - Remboursements / Salaires	45 000,25 €
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	21 000,00 €
70 - Produits des services, du domaine et ventes	208 800,00 €
73 - Impôts et taxes	1 140 900,00 €
74 - Dotations, subventions et participations	663 000,00 €
75 - Autres produits de gestion courante	4 005,00 €
77 - Produits exceptionnels	10 700,00 €
R002 - Résultat reporté	2 082 999,75 €
TOTAL	**4 176 405,00 €**

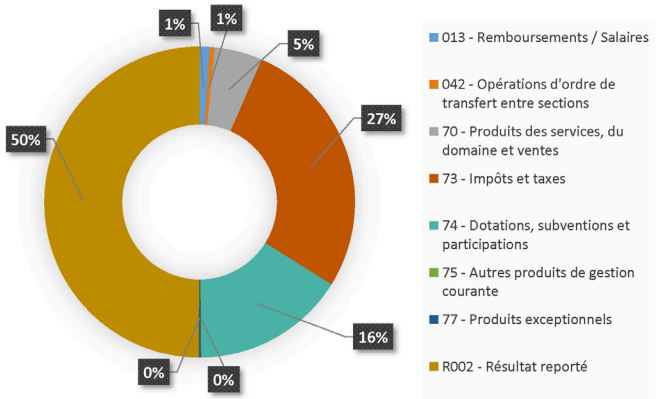

Budget primitif 2022
Dépenses d'investissement

Chapitre	BP 2022
001 - Solde d'éxecution	390 776,36 €
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	21 000,00 €
041 - Opérations patrimoniales	3 720,00 €
16 - Emprunts et dettes assimilées	115 000,00 €
20 - Immobilisations incorporelles	46 612,40 €
204 - Subventions d'équipement versées	281 500,00 €
21 - Immobilisations corporelles	401 836,24 €
23 - Immobilisations en cours	5 000,00 €
27 - Autres immobilisations financières	0,00 €
020 - Dépenses imprévues	30 000,00 €
Reste à réaliser 2020	0,00 €
TOTAL	**1 295 445,00 €**

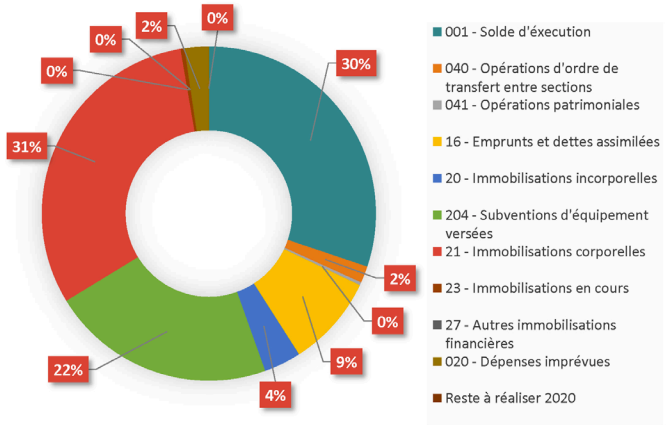

Budget primitif 2022
Recettes d'investissement

Chapitre	BP 2022
040 - Opérations d'ordre transfert entre sections	12 000,00 €
41 - Opérations patrimoniales	3 720,00 €
10 - Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	88 000,17 €
1068 - Excédents de fonctionnement capitalisé	15 038,55 €
13 - Subventions d'investissement	501 596,00 €
23 - immobilisations en cours	5 000,00 €
21 - Virement de la section de fonctionnement	661 090,28 €
27 - Autres immobilisations financières	3 000,00 €
Reste à réaliser 2020	6 000,00 €
TOTAL	**1 295 445,00 €**

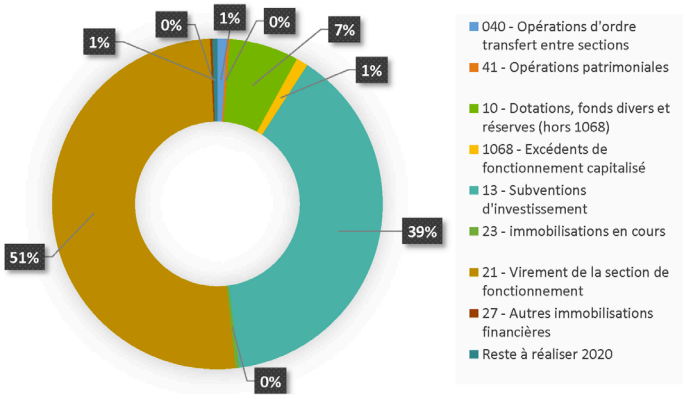

Commentaire sur les investissements

Le total du budget primitif 2022, pour les investissements, s'élève à **1 295 445,00 €**.
Ce budget ne serait pas supportable si nous ne recevions pas de recettes par ailleurs. C'est heureusement le cas notamment par les subventions que nous sollicitons auprès de l'Etat, la Région, le Département, la Communauté de communes.

Cependant, en dehors de ces recettes, il nous manque **plus de 660 000€** pour pouvoir boucler ce budget.

Or, le résultat positif que nous dégageons chaque année, qui est d'environ 200 000€, ne permet pas de financer directement ces investissements. Il nous faut donc passer :

• Soit par **des emprunts**, mais nous sommes aujourd'hui à un niveau de dette et de remboursement d'emprunts qu'il convient de ne pas dépasser pour le moment.

• Soit par **un prélèvement sur nos réserves**, mais les travaux de l'école ont déjà nécessité une ponction importante sur celles-ci.

La situation financière de la commune est saine et nous avons une réserve suffisante pour nous autoriser, cette année, à prélever ces 660 000€ sur nos fonds propres.

Toutefois, elle ne permettra pas de renouveler une opération de cette ampleur à plusieurs reprises sans risquer de mettre à mal la stabilité financière de notre commune. A terme, la commune ne s'en relèverait pas !

Il nous faut donc d'une part accentuer nos efforts sur les économies de fonctionnement, d'autre part réduire nos investissements à un niveau raisonnable.

Cela passe par une nécessaire remise en question des besoins de chacune et chacun d'entre nous. Du côté de la municipalité, ce processus est déjà engagé dans les services internes. Nous allons le poursuivre avec les acteurs majeurs de notre commune que sont les clubs sportifs et les associations. Des choix devront nécessairement être faits, compris et partagés. Nous devrons trouver, ensemble, les moyens, non seulement de garder cette belle dynamique qui caractérise notre commune, mais aussi de la développer par des propositions innovantes et concertées.

Le Compte Administratif 2021

Dépenses réelles de fonctionnement 2021

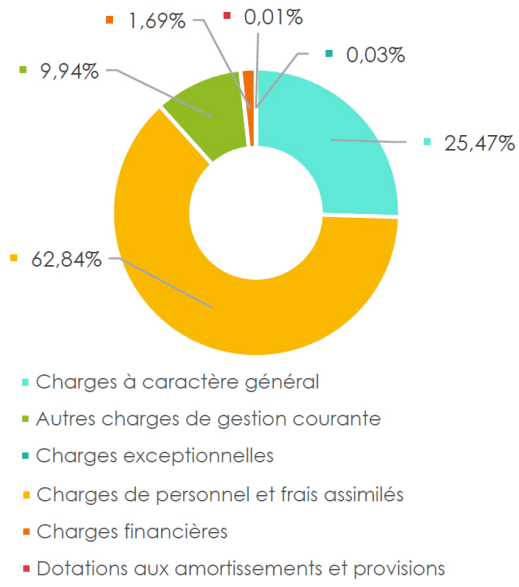

Recettes réelles de fonctionnement en 2021

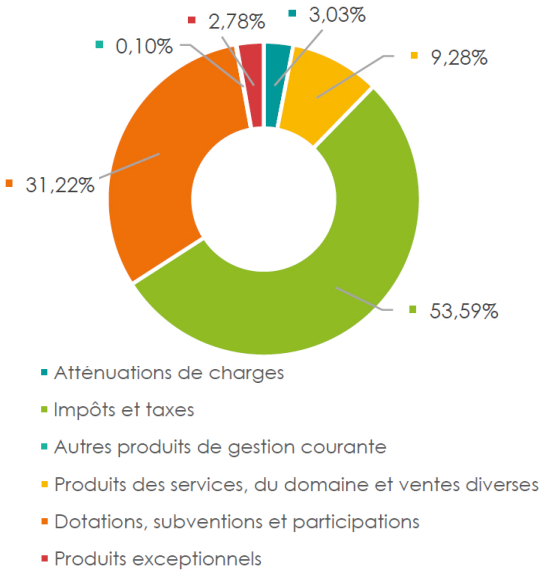

Les dépenses de fonctionnement

Le total des dépenses réelles de fonctionnement s'élève à **1 745 378,09€**, en augmentation de plus de 15% par rapport à 2020.
Pourquoi une telle hausse? Elle résulte notamment de :

- L'augmentation de la consommation de combustibles pour le chauffage des bâtiments, notamment le pôle scolaire, liée aux surfaces à chauffer plus importantes dans le nouveau pôle enfance jeunesse et la nouvelle classe, ainsi qu'à une surconsommation liée à l'aération des locaux, nécessaire pour lutter contre l'épidémie de la COVID-19.
- L'augmentation des coûts de l'alimentation liée à la conjoncture économique actuelle et aussi à l'augmentation de la part des produits labélisés servis au restaurant scolaire conformément à la loi Egalim.
- L'augmentation de la consommation des fournitures d'entretien des locaux nécessaires à la lutte contre l'épidémie de la COVID-19.
- L'augmentation d'achats de matériels divers pour réaliser des travaux d'entretien de la commune qui avaient été reportés en 2020-2021 suite à la pandémie.
- Des frais de maintenance importants des matériels roulants (camions, voitures, tondeuses, tracteurs).
- Une reprise partielle par rapport à 2020 des manifestations communales.
- La nécessité de remplacer le personnel absent pour cause de maladie (en hausse notamment par rapport à l'épidémie de la COVID-19) et la nécessité de respecter les protocoles sanitaires stricts.
- La hausse des effectifs à l'accueil périscolaire et aux mercredis loisirs, nécessitant des renforts de personnel pour respecter les taux d'encadrement en vigueur.
- La création d'un poste de responsable des services techniques suite à une réorganisation interne.
- Le renfort d'un poste supplémentaire au niveau du service administratif.

Les recettes de fonctionnement

Le montant des recettes réelles de fonctionnement s'élève à **2 094 751,96€**, soit une augmentation de +6,73% par rapport à 2020.
Le poste le plus significatif est celui des taxes et impôts perçus qui augmentent de +8,35%. Ce poste représente 53,59% des recettes réelles de fonctionnement. Il a par conséquent un poids important dans la compensation des dépenses et dans notre résultat excédentaire.

Le deuxième poste important est celui des dotations et subventions de l'état, en baisse de -9,53%.

Enfin, nous pouvons constater une hausse de +26,35% sur les produits des services, du domaine et des ventes directes. Cela concerne les redevances d'occupation du domaine public, les redevances et droits des services périscolaires ainsi que le remboursement des charges des services mutualisés.

L'évolution constatée entre 2020 et 2021 résulte essentiellement de la non-fermeture des services périscolaires en 2021 pour cause de COVID-19 contrairement à 2020, et à une augmentation des fréquentations des accueils périscolaires et des mercredis loisirs.

Commentaire sur le Compte Administratif

D'année en année, le désengagement de l'Etat se confirme malheureusement dans les faits. La dotation par habitant baisse alors que notre population augmente. Dans ces conditions, il s'avère de plus en plus difficile de dégager un résultat excédentaire !
Nous y arrivons cependant grâce :

- D'une part, à l'accroissement des produits des taxes et impôts, sans que nous soyons obligés de les augmenter pour la part communale.
- D'autre part à une gestion de plus en plus rigoureuse des finances de la commune.

Ainsi, notre résultat s'établit cette année à un peu moins de **200 000€**.
Cependant, ce n'est pas suffisant.
La crise sanitaire liée à la Covid19 a eu de sérieuses conséquences sur notre résultat, tant au niveau des achats et charges diverses qu'à celui des charges de personnel. Nous espérons que 2022 nous offrira une perspective plus favorable.
L'augmentation du coût des produits, des matériaux et des fluides a eu aussi un impact important sur les dépenses effectuées en 2021. L'incertitude induite notamment par la guerre en Ukraine ne semble malheureusement pas venir corriger cette tendance, à l'heure où nous écrivons ces lignes.
Des besoins en personnel se font de plus en plus pressants mais il n'est pas concevable de les satisfaire tous. Aussi des projets de réorganisations et restructurations des services sont en cours pour nous permettre de rester dans des limites économiques acceptables, tout en maintenant un service public modernisé et de qualité pour nos concitoyens.
La recherche constante de l'optimisation de nos dépenses reste notre priorité, aujourd'hui comme demain.

KUZNICKI Nicolas
Adjoint aux travaux

L'agrandissement des ateliers municipaux s'est achevé en février. L'extension du bâtiment offre à nos équipes un confort de travail nécessaire suite au renforcement de notre équipe technique.
L'arrivée, il y a 1 an, de notre responsable technique Monsieur CAHOREAU facilite l'organisation des tâches qui incombent à nos agents.

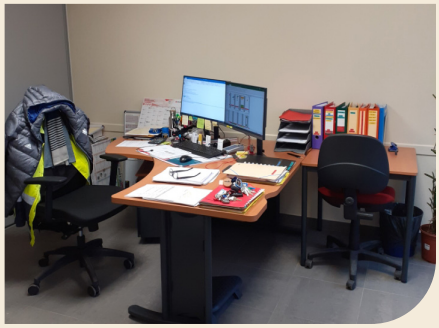

Ateliers municipaux

Modification de la signalisation
Suite à plusieurs signalements sur la vitesse excessive et le non-respect des priorités Allée des Fleurs, il sera procédé à la modification des priorités sur cet axe.

Des panneaux STOP seront implantés sur cet axe, en phase de test, au niveau de la Rue des Mimosas.

FLEURISSEMENT

Arrivée des beaux jours !
La commune retrouve ses couleurs printanières.
Nos agents des espaces verts ont procédé à la plantation des premières fleurs de l'année.

Serre
La serre des ateliers municipaux est en service. Nous pourrons grâce à cette installation réduire nos coûts concernant le fleurissement de la commune.

Quant à l'installation de son arrosage automatique, elle nous permet de contrôler notre consommation d'eau.

Malgré une réduction nécessaire des coûts, le fleurissement de la commune reste pour nous un atout que nous nous efforçons de faire perdurer.

BIBLIOTHÈQUE

Des travaux ont eu lieu à la bibliothèque.
Tous les plafonds du local technique, chaufferie et entretien ont été refaits. Ils ont été peints et les luminaires ont été changés.

Les désagréments liés aux remontées d'odeur ont été résolus.

L'installation électrique a également été revue afin de procéder au déplacement sollicité du bureau administratif.

Les plaques de plafond usées ou cassées ont été remplacées.

FIBRE

Des travaux d'abattage et d'élagage des arbres sont réalisés par les services techniques afin de permettre le déploiement de la fibre. Ces travaux, bien qu'exécutés par nos agents, restent à la charge de nos habitants.

ENVIRONNEMENT

Souad EL IRARI
Adjointe à l'environnement

URBANISME

Révision en cours du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U)

Rémy FROGER
Conseiller délégué
en charge de l'urbanisme

La première réunion publique concernant la révision du PLU s'est tenue le 04 mars 2022, une cinquantaine de Guécélardais sont venus assister à la présentation faite par le cabinet d'urbanisme, L'ATELIER D'YS qui nous accompagne dans cette démarche.

Une seconde réunion est planifiée le **13 mai 2022 à 20h00 à la salle des fêtes**, vous pourrez ainsi venir poser vos questions si vous n'avez pas pu assister à la première.

Une permanence en mairie d'une demi-journée est également prévue le **1er juin 2022 à partir de 14h** afin que vous puissiez discuter plus en détail de vos dossiers avec M. LE BOURSICO, Chargé d'études en urbanisme.

Nous rappelons que ces deux événements sont aussi l'occasion pour les artisans, les commerçants et autres entrepreneurs présents sur la commune de faire part de leurs projets professionnels afin que nous en prenions compte dans l'établissement des futurs documents d'urbanisme.

Le service urbanisme de la mairie ainsi que les élus restent également à votre disposition pour échanger avec vous sur le sujet.

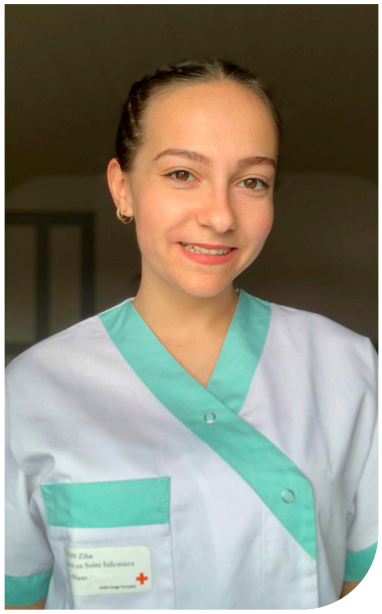

L'expérience humanitaire, un choix, un engagement

Souad EL IRARI
Adjointe aux affaires sociales et sociétales

Elle a 20 ans, elle est en école d'infirmière en 3ème année. Guécélardaise depuis 5 ans, Ziha a fait le choix avec 2 camarades de partir en séjour humanitaire à Madagascar en mai 2022.

Elle souhaite apporter de l'aide dans un hôpital dans une unité mère enfant en plus d'intervenir une fois par semaine dans un orphelinat.

Elle a conscience que ce voyage est avant tout un enrichissement personnel, permettant d'entrevoir des pratiques différentes au plus proche de la population. A MAHAJANGA, elle souhaite apprendre à soigner autrement.

Elle se démène pour payer ce séjour non obligatoire estimé à 2 500 €. A ce titre, elle fait des vacations d'aide-soignante, elle travaille occasionnellement chez un traiteur et vend depuis le début d'année des gâteaux à ses camarades d'école. Elle sollicite également la municipalité pour un soutien financier.

Le projet « Madagascar, nous voilà » se verra attribuer une aide de 200 €.

« Je tenais vraiment à vous remercier pour l'attention que vous avez portée à mon projet, j'en suis très reconnaissante ! »

La future infirmière ne manquera pas de revenir vers nous pour nous informer du déroulement de son séjour humanitaire.

La téléconsultation à Guécélard : une solution intermédiaire et complémentaire

Bien consciente que la cabine de téléconsultation est une réponse partielle en l'absence de médecin dans le cabinet médical. Dans la pratique, elle permet surtout une continuité d'offre de soins. La première semaine, une vingtaine de personnes ont pu consulter un médecin. Aussi, la pharmacienne les sollicite pour des conseils afin d'orienter au mieux la patientèle. Par exemple, elle questionne l'urgence de la situation tel qu'elle l'a toujours fait avec le Docteur Poiré.

Les utilisateurs sont satisfaits. Par ailleurs ils bénéficient de l'accompagnement des professionnelles présentes dans l'officine.

Rendez-vous avec un généraliste

- Sans rendez-vous
- Attente de moins de 15 minutes (sauf en cas d'affluence)
- 100% de prise en charge
- Pas d'avance de frais

Rendez-vous avec un spécialiste

- (Hépato-gastroentérologue, dermatologue, endocrinologue, un pneumologue, une sage-femme)
- Prise de rendez-vous
- Rendez-vous dans les jours à suivre
- Avance de 30 euros

Mme Vaulée n'a pas pour ambition de se substituer à la médecine classique, elle attend comme chacun d'entre nous l'arrivée de nouveaux médecins.

Souad EL IRARI
Adjointe aux affaires sociales et sociétales

Aide à l Ukraine

L'horreur de la guerre, le déracinement subi,la perte de proches, l'abandon d'une vie passée, le bouleversement de l'avenir et enfin la reconstruction dans un ailleurs sans repère sont autant de désarrois désastreux exprimés par ces migrants de l'est.

A Guécélard, 3 couples et une famille ont été recueillis dans des environnements aidants et dévoués. Cette femme que je qualifiais de formidable tant son implication humaine est débordante, elle me répond « je ne suis pas formidable, c 'est la normalité que de vouloir aider lorsque cela est possible ». Cela devient une affaire de famille, chaque membre est concerté afin de penser un accueil consenti. Notre chance également, c'est la présence dans notre commune d'un couple russophone, qui traduit, fait le lien et explique d'une part la culture aux accueillants et d'autre part accompagne les accueillants dans leur nouvelle vie. Des heures d'attente dans les administrations pour la régularisation des titres de séjour temporaire, la recherche de réponses face aux besoins repérés, la mise en lien des familles confortent l'idée que l'humanité est riche de valeurs telles que l'entraide, la générosité, le partage et l'empathie. A toutes ces personnes qui nous ont contactés pour simplement apporter leur aide ou des dons financiers, nous ne pouvons que dire merci.

Le conseil municipal a voté à la majorité le 2 avril, une aide financière de 250 euros à destination du Secours Populaire National sur le volet Ukraine. Une contribution symbolique qui vise à refuser le drame humain dont nous sommes simples spectateurs.

Le CCAS a joué un rôle fondamental. L'articulation de l'action sociale nécessite de questionner toutes les structures (administrative, médicale, liée à l'emploi, scolaire) pour personnaliser les prises en charge. Toutes les échelles, communales, intercommunales, étatiques ou associatives s'harmonisent au gré des nouvelles informations. Toutes lesx personnes volontaires ont été contactées pour connaître la nature de leur implication. Nous travaillons de concert avec le Secours Populaires en complémentarité, qui s'est engagé à donner gratuitement des vêtements, des colis alimentaires en cas de besoin.

S'exiler est un parcours du combattant mais ces deux étudiants se démènent pour avancer.

Accepter de l'aide est difficile, c'est pourquoi dès la première rencontre, ils ont décidé de devenir bénévoles en guise de contribution. Aussi, en concertation, ils ont offert des cartes de transport pour permettre aux jeunes de se rendre aux cours de français mis en place par la Préfecture. La communication est certes difficile mais possible grâce aux traducteurs accessibles sur les applications téléphoniques.

Un des jeunes hommes a trouvé du travail et s'investit pleinement.

Témoignages de 3 familles d'accueil

Accueillir des réfugiés ukrainiens c'est une aventure humaine et réfléchie

« Nous suivions le conflit aux informations et suite à une émission à la tv avec des témoignages poignants nous avons décidé de venir en aide à ce peuple ukrainien. Nous avons contacté la mairie et 10 jours plus tard Andreii et Anastasiia se sont retrouvés chez nous. Nous avons une maison avec un étage. Ils se sont donc installés en haut et nous en bas. Nous partageons les repas, faisons la cuisine ensemble, beaucoup d'échanges grâce à google traduction. Nous nous côtoyons dans le respect des uns et des autres et tout se passe bien. Nous apprenons beaucoup sur la culture ukrainienne et nous leur partageons nos coutûmes françaises. Nous sommes retraités tous les deux et avec par conséquent du temps à leur consacrer.

C'est une belle aventure de laquelle nous ne sortirons certainement pas indemnes mais qui vaut la peine d'être vécue. »

Pascale et Jean

Un regard, une étreinte, beaucoup d'émotion, et le courant est immédiatement passé avec nos invités ukrainiens très émus. Ce jeune couple nous enchante tous les jours par sa soif de communiquer, de s'adapter, et d'aider tous ceux qui leurs donnent la main. Merci à eux de redonner vie à cette partie de la maison désertée par nos enfants adultes. Merci à eux pour nos joyeux repas, nos fous rires, l'apprentissage de nos langues respectives, nos cuisines différentes, nos communications par vidéos avec leurs parents du Donbass. Je n'oublierai jamais de ma vie leurs larmes lorsque l'employé de la préfecture leur a remis leur permis de séjour. Merci à tous ceux qui ont contribué à ce qu'ils viennent chez nous.

Un couple de retraités heureux

On m'a demandé ce que je retiens de mon expérience de l'accueil successif de deux familles ukrainiennes ces dernières semaines. Je dirai que c'est dans un premier temps abnégation, patience mais aussi SOLIDARITE et très vite joies, partage et la réception en retour de beaucoup de chaleur, d'amitié sincère, de liens forts qui se créent. Une richesse de rencontres au-delà de ce que j'imaginais.

Bien sûr j'ai très vite compris dès les premières heures que cette démarche ne pouvait pas s'inscrire dans le court terme ni dans l'intermittence, il faut le savoir : on se lance pour des semaines, peut-être des mois de support actif indispensable.

Les premiers jours nécessitent un accompagnement permanent car ces familles arrivent perdues dans un environnement, des us et coutumes très éloignés de leurs habitudes et même si la barrière de la langue n'est plus pour ces familles qui parlent peu anglais et encore moins le français l'obstacle le plus insurmontable grâce aux applications de traduction automatique bien au point, les nombreuses démarches à faire pour leur enregistrement auprès des nombreux organismes (Préfecture, CPAM, OFII, Banque), l'inscription des enfants dans les écoles, la recherche de vêtements car ils arrivent presque tous avec seulement deux ou trois sacs, parfois uniquement des affaires d'hiver, la recherche de cours de français sont chronophages pour la famille d'accueil et être à deux ou plus pour pouvoir se relayer et « respirer » un peu est préférable.

Mais malgré ce qu'ils viennent de vivre (en ce qui concerne les derniers jeunes couples arrivés à Guécélard : plusieurs semaines dans une cave avec le bruit des bombes tous les jours) j'ai été sidéré par leur volonté immédiate de se tourner vers l'avenir, de vouloir reconstruire quelque chose, de les voir si vite retrouver le sourire en constatant comment ils sont accueillis à bras ouverts par tous les gens que je connais et c'est ma deuxième surprise (et aussi la leur !) : une telle solidarité, une telle entraide pour les aider venant de partout ça nous en met tous un sacré coup au cœur, vraiment. On découvre qu'en fait en 2022 ça reste toujours aussi fort dans nos communes alors que ça semblait avoir disparu derrière les vociférations, critiques, propos abjects saturant les réseaux sociaux !

Et ce qu'il y a de plus beau c'est leur volonté d'intégration et de vouloir farouchement, en permanence, rendre l'aide qu'on leur apporte, malgré leurs inquiétudes sur leurs familles restées sous les bombes à Kharkiv, Dnipro,..., en participant à la vie de la maison, en se portant volontaires pour participer aux activités dans la commune, dans les associations. Aucun égoïsme, aucun repli sur soi bien au contraire. Il ne faut pas avoir peur d'avoir devant eux de la joie de vivre, de plaisanter avec eux, même via un traducteur sur smartphone, de les faire rire, de leur faire passer des moments d'insouciance car ils en ont besoin !!

Finalement je crois qu'humainement ils m'ont apporté plus que je ne leur ai apporté... ■

Dominique

Nous sommes ravis d'accueillir la cousine de ma femme et son époux. Tous deux étudiants de 22 ans à Kharkiv. Ils ont fui l'Ukraine 2 jours avant que toutes les fenêtres de leur studio explosent. Après avoir vécu 10 jours dans les sous-sols du bâtiment à voir les combats se rapprocher jusque dans leur rue, ils ont décidé de fuir avec l'aide des parents moscovites de ma femme afin d'atteindre l'Estonie, puis la France.

Depuis maintenant 4 semaines, nous leurs donnons quotidiennement des cours de français. D'abord des cours de son grâce aux polycopies de la maîtresse de notre fils scolarisé à GUECELARD. Puis des cours de vocabulaire et de grammaire à partir de livres officiels pour avoir un niveau A1 en français. Nous les encourageons vivement à reprendre leurs études en France. Et nous ne parlons jamais de leur passé.

Grâce au Secours Populaire du village ils ont reçu des sacs d'habits. Depuis, ils vont d'ailleurs, donner un coup de main à la boutique du secours populaire 2 fois par semaine de 10h à 12h. Grâce à la mairie, ils ont des cartes Setram et commencent des cours de Français à la Faculté du Mans 2 fois par semaine.

Nous sommes contents de pouvoir aider une famille à retrouver la paix et surtout à avoir un nouveau projet d'avenir. Nous les aidons dans les démarches administratives, à apprendre la langue et les coutumes françaises. La cohabitation avec nous trois se passe bien, bien sûr parfois c'est un peu compliqué mais chacun de nous cinq fait des efforts. Cela nous a permis d'aborder avec notre fils et nos nouveaux colocataires une valeur française importante : La FRATERNITE. ■

Le service enfance de la Mairie de Guécélard s'active !

Nathalie CORBIN
Adjointe à la vie éducative

Une action pour l'Ukraine à l'accueil périscolaire !

Lorsque l'on travaille avec des enfants, on ne peut pas être insensible à ce qui se passe en Ukraine.

Notre pensée va vers les familles mais surtout les enfants qui ont tout perdu jusqu'aux crayons et papier pour s'exprimer.

L'équipe a décidé de mettre en action un projet d'urgence au profit des enfants Ukrainiens en impliquant les enfants et leurs familles.

Très rapidement les familles utilisatrices des accueils ont donné leur accord pour que les enfants participent à cette action.

Dans l'urgence, nous avons imprimé des dessins à colorier pour les enfants de 3 à 6 ans et les enfants de 7 à 11 ans afin de réaliser des cahiers de coloriage.

Ces dessins représentent la France, avec des monuments comme la Tour Eiffel, les sports en France, la ville, campagne et montagne et sont adaptés aux tranches d'âges.

Enfin, une carte de France avec les départements pour indiquer notre situation géographique et des photos des espaces de l'accueil.

Pour les plus petits un conte a été mis en Français et traduit en Ukrainien par une famille Ukrainienne arrivée à Guécélard.

Par mesure de sécurité, aucune photo avec des enfants Guécélardais n'a été transmise dans ce colis.

Comme on nous l'a conseillé, chaque livret a les coordonnées de l'accueil périscolaire afin de permettre un éventuel besoin de correspondance.

Les enfants ont trié et fait de la peinture ou des dessins sur la première page de couverture.

Les livrets ont été reliés et emballés par tranche d'âge dans des cartons.

Les familles ont remis très généreusement des pochettes de crayons feutres ou de couleur en bois pour accompagner ces livrets.

Juliette et Victor ont tenu à remettre en plus des peluches « doudous », Nous avons donc confectionné un colis supplémentaire.

Les colis ont été remis par les enfants le mercredi 6 avril 2022 à Davy POURTOUT, président de la protection civile départementale.

Ils sont arrivés en UKRAINE une semaine plus tard.

MERCI aux enfants et aux familles pour leur implication dans ce projet.

Rappel sur le canal d'information

Pour rappel, la municipalité a mis en place un outil de communication et d'information utilisant l'application «INTRAMUROS» que vous pouvez télécharger gratuitement sur App Store ou Android Market de votre smartphone.

Ce canal de communication est l'unique moyen pour vous de recevoir rapidement des informations que nous aurions à communiquer en urgence à tous les parents.

Nous vous invitons donc à télécharger l'application et à vous abonner aux notifications liées au scolaire en cliquant sur la petite cloche.

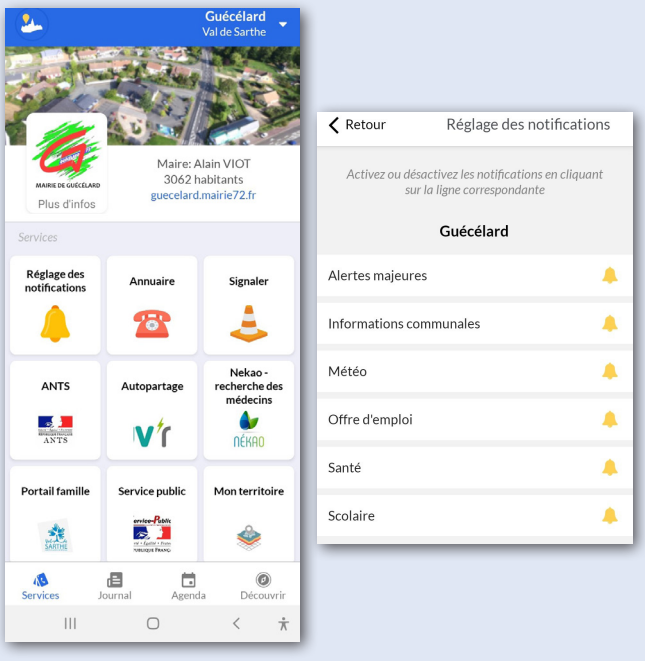

Pôle Scolaire à Guécélard par l'atelier Julien Boidot

Les étudiants de l'Ecole Supérieure d'Architecture et du Paysage de Lille, inscrits dans l'atelier Spolia, coordonné par Véronique Patteeuw et Mathieu Berteloot font chaque année un voyage d'études. Après avoir visité Berlin, Stockholm, Milan, Bâle et Zurich, les étudiants visitent cette année deux départements en France : le département de la Sarthe et celui du Cantal. C'est dans la commune de Guécélard, que les étudiants découvrent le pôle scolaire par l'atelier Julien Boidot. Ils le visitent accompagnés par l'architecte lui-même et Monsieur Alain Viot, maire de la commune de Guécélard.

Chemin du Dauphin. Une rue qui traverse la commune de Guécélard, définie par la juxtaposition de maisons pavillonnaires. Toitures en pente, façades en enduit jaune clair, gazons et fleurs. Un groupe scolaire existant, formait un conglomérat non défini. Un grand vide, des bâtiments et une cour de récréation sans grande qualité, quelques algécos. Un ensemble sans véritable façade, et sans identité.

La réhabilitation et la restructuration du groupe scolaire par l'atelier Julien Boidot est remarquable. Un parvis planté, protégé par un muret de la rue, invite les parents à attendre leurs enfants. Ceux-ci profitent de nouvelles extensions hébergeant les programmes péri-scolaires, d'un nouveau préau, et de rénovations des classes existantes.

Des espaces chaleureux, éclairés, et intégrant de nombreux mobiliers offrent désormais des espaces multiples pour les enfants ; on peut s'y assoir et lire, écouter une histoire ou regarder les autres jouer.

Mais le projet du groupe scolaire à Guécélard est bien plus que ces nouveaux espaces offerts à la communauté. L'Atelier Julien Boidot a réussi à créer un ensemble généreux à partir d'une collection de bâtiments disparates. En ajoutant bâtiments, parvis, espaces extérieurs couverts, toitures brise soleil, préaux et même un jardin pédagogique, l'ensemble des interventions crée une identité forte qui ne nie pas l'existant mais fait avec. La grande qualité de ce projet se trouve également dans les économies des moyens qui ont été investis afin d'obtenir ce résultat. La qualité du travail de l'agence de Julien Boidot n'aurait jamais pu aboutir à ce projet, sans la vision et le soutien d'une maitrise d'ouvrage éclairée.

Véronique Patteeuw, Mathieu Berteloot
ENSAP Lille - Studio Spolia

Sécurité devant l'école

Pour donner suite au retour d'un certain nombre de pratiques dangereuses aux abords de l'école en matière de sécurité routière, nous tenions à rappeler aux parents la nécessité d'utiliser le parking à proximité de l'école pour déposer les enfants afin d'assurer la sécurité de tous.

Vacances d'été 2022

Accueil de loisirs sans hébergement à Guécélard pour les 3-11 ans du 8 juillet au 29 juillet (fermeture 14 au 15 juillet) et du 16 au 26 aout.

Réservation en ligne sur le portail famille entre le 25 mai et le 14 juin 2022 et entre le 16/05 et le 29/05 pour la réservation mini-camp pour les 10-11 ans.

Plus d'informations sur le site :
https://ccvaldesarthe.portail-familles.net/

Retour sur l'analyse du bruit dans notre restaurant scolaire

Une étude sur le bruit au restaurant scolaire a été menée par des étudiants de l'université du Mans dans le cadre de leur master en acoustique de l'environnement.
Les conclusions du rapport montrent une efficacité des traitements déjà appliqués au plafond et aux murs, avec des mesures inférieures à la réglementation malgré un niveau de bruit qui reste très élevé.

Ils préconisent des évolutions comme :

• L'augmentation de l'effectif encadrant, ou accueil de professeurs des écoles sur le temps méridien, afin d'inciter les enfants à parler moins fort,

• La réorganisation des services pour équilibrer au mieux le nombre d'enfants sur 3 services,

La fermeture ou le remplacement de la porte de la cuisine donnant sur la pièce de restauration afin de réduire le niveau de bruit de fond,

• Le remplacement ou recouvrement du carrelage au sol par un matériau susceptible d'absorber une plus grande part du niveau sonore émis par les enfants.

Ils alertent cependant sur l'inefficacité qu'apporterait un changement de mobilier et/ou de vaisselle.

Nous étudierons donc ces préconisations afin d'apporter des réponses à cette problématique.
D'ores et déjà, nous avons inscrit un montant prévisionnel de 10 000€ au budget d'investissement 2022 pour la réalisation des travaux relatifs au recouvrement du sol et au remplacement de la porte de la cuisine.

Défi sur la réduction du bruit au réfectoire

Le service restauration, sous la responsabilité de Melissa, a testé du 22 novembre jusqu'au 10 décembre, auprès des enfants des classes de CE1, CE2, CM1, CM2, un défi afin de réduire le bruit pendant le repas et de les encourager à participer à la vie du repas (rangement et essuyage de la table).
Merci aux enfants d'avoir joué le jeu et d'avoir participé à ce défi ainsi qu'aux agents du temps méridien pour l'encadrement de celui-ci.
Il sera étendu à l'ensemble des enfants, quand nous basculerons au niveau du protocole sanitaire (actuellement une classe déjeune au service enfance et ne peut pas participer à ce défi). Nous invitons les enfants à trouver un nom à ce défi (boite à idée) et une communication sera faite pour le prochain défi.
Félicitation aux enfants de la classe de M. Giroire qui remporte ce premier défi, un gouter confectionné par le restaurant scolaire ainsi qu'un diplôme et une coupe leur ont été remis.

Point sur la loi EGalim et sur le gaspillage alimentaire

Depuis la rentrée de septembre, le service restauration sert aux enfants des repas confectionnés avec des produits labellisés. Ceux-ci représentent entre 50 et 60% des plats proposés.
Les labels proposés sont apposés sur les menus.

Points gaspillage alimentaire :

Mois	Quantité Fabriquée	Retour RS	Retour enfant	Total gaspillage	% total	% RS	% Enfants
Septembre	1217kg	166kg	323kg	489kg	40%	34%	66%
Octobre	934kg	122kg	352kg	352kg	38%	35%	65%
Novembre	1081kg	152kg	264kg	416kg	38%	36%	64%

Décoration de Noël

Le service restauration remercie les enfants des classes de moyenne section, grande section et CP pour leur sapin de Noël.

Didier GIRARDOT
Adjoint aux animations communales

Retour sur l'événement de la Rand'Omelette

Nous tenons à féliciter les organisateurs de cet événement qui s'est tenu le 20 mars dernier, le Comité des Fêtes, l'Association de Randonnée Pédestre, Aglaé et l'EC Changé et à les remercier pour leur contribution au dynamisme de notre commune. Notre soutien à cette manifestation s'est notamment traduit par la mise à disposition de nos salles ainsi que du matériel communal mais également par la mise à disposition de la force de travail de nos agents communaux.
Nous saluons donc la belle réussite de cette édition.

L'ouverture du téléthon 2022 sur la Sarthe aura lieu à Guécélard !

Cette année la commune de Guécélard a été choisie pour l'ouverture de la campagne téléthon 2022 et sera « sous les feux de la rampe » avec notamment l'accueil de la délégation départementale.
Rendez-vous le week-end du 2 et 3 décembre 2022 pour de nombreuses manifestations.
Le lancement se fera le vendredi 2 décembre en soirée, et les animations se dérouleront sur la journée du samedi 3 décembre 2022.
Vous voulez participer, rejoindre notre belle équipe, n'hésitez pas à contacter la mairie.
Vous pouvez d'ores et déjà noter dans vos agendas ces dates afin de venir soutenir cette grande cause au travers de votre participation aux activités que nous vous préparons.
Nous serons présents sur d'autres événements dans le courant de l'année, notamment avec un stand à la fête de la musique le 25 juin.

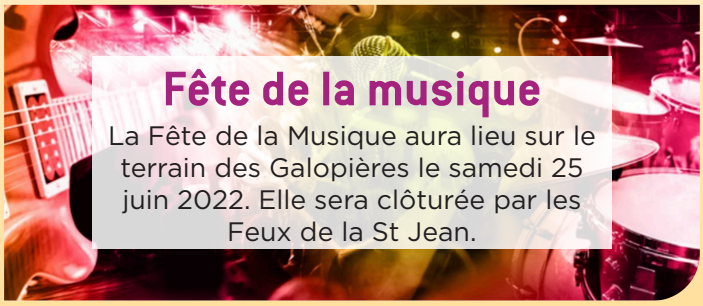

Fête de la musique

La Fête de la Musique aura lieu sur le terrain des Galopières le samedi 25 juin 2022. Elle sera clôturée par les Feux de la St Jean.

Cindy BARBE
Adjointe fêtes et cérémonies

Cérémonie du 19 mars 2022

Samedi 19 mars s'est déroulé le 60ème anniversaire de la journée nationale du souvenir des victimes de la guerre d'Algérie et des combattants en Tunisie et au Maroc.

Un dépôt de gerbes a eu lieu en hommage aux victimes de la guerre au monument aux morts en présence de monsieur le Maire, madame la Députée, messieurs les présidents et représentants des anciens combattants, messieurs les porte-drapeaux, monsieur l'adjudant de la brigade de gendarmerie de la Suze-sur-Sarthe, monsieur le correspondant défense, les élus et de nombreux habitants.

Monsieur le Maire a clôturé la cérémonie en adressant quelques mots de soutien et de solidarité envers le peuple Ukrainien.

Privés pendant des mois de moment de partage, nous avons pu nous réunir pour clore la cérémonie autour du verre de l'amitié.

USG Football

Les Jeunes à Clairefontaine

La journée du 26 février a été retenue pour que se rendent à Clairefontaine (résidence de l'équipe de France de Football) les U13 garçons et la section féminines Guécélard/La Suze accompagnés des éducateurs et éducatrices. Dans la matinée des matches sur le terrain synthétique, suivis d'un repas à la cafétéria et l'après-midi, visite guidée du centre et un passage par la boutique officielle de l'équipe de France. Journée passée sous un soleil radieux dans une très bonne ambiance, chacun et chacune sont rentrés remplis de souvenirs étoilés.

Stage de février

Première semaine des vacances scolaires, une soixantaine de jeunes garçons et filles ont répondu à l'appel des éducateurs pour un stage de perfectionnement au stade Municipal.

Au programme : Echauffement, courses, agilité, conduite de balle, jonglage. Repas en commun le midi et goûter le soir, le tout dans la bonne humeur.

Carnaval au stade

Fin mars les catégories U7, U9, U11 ont fêté carnaval, les jeunes étaient déguisés pour l'événement. L'après-midi amusement sous forme de tournoi organisé par les U13, et défilé au stade avec monsieur carnaval avant de le brûler, ensuite dégustation de crêpes et savoureux gâteaux que les parents ont concoctés, une belle après-midi de sourires et de joies.

Pôle Arbitrage à l'USG

Le Pôle arbitrage a été mis en place par le président Jérôme Mogis en 2016, démarrage avec Pascal Le Flaec et Bernard Jameux pour intéresser et former de jeunes arbitres au club.

Arrivé en 2019, Jacky Lecomte (ancien arbitre) en a pris la responsabilité, il a fait partie de l'Unaf72 (Site officiel des arbitres de la Sarthe) Un homme d'expérience, conseilleur, observateur et accompagnateur des jeunes arbitres.

A savoir que pour la formation des arbitres officiels, c'est la ligue du Maine qui définit les dates, et l'USG présente toujours des candidats. Il y a toujours eu des arbitres à Guécélard, mais comme le dit Jacky, il faut toujours travailler pour les années futures. Cette saison nous avons six arbitres bénévoles pour assurer les matches le week-end, et depuis 2017 ce sont 4 jeunes formés au club qui sont arbitres officiels, qui arbitrent en ligue jeunes et en ligue régionale (R1, R2, R3). Bravo à toute l'équipe, et félicitations aux jeunes pour la réussite des examens. Encourageons les arbitres le week-end, car sans eux les matches ne se font pas.

ARBITRAGE

Etre Arbitre, Pourquoi pas moi ?
Que dois-je faire ?

Renseignement pôle arbitrage :

Jacky Lecomte Tél : **06 27 61 09 26**
E.mail : jackylecomte@orange.fr

Contact
Secrétariat :
02 43 87 91 01
E-mail :
usguecelard.foot@wanadoo.fr
Site internet :
usguecelard.fr

Nouveau **Loto en ligne et en visio sur GOTOMEETING**

Infos et inscriptions sur la page Facebook : Jean-Marie animations.

Dates prévues en 2022 pour l'USG :
5 septembre, 7 octobre, 5 décembre, 9 décembre.

Pour tous renseignements complémentaires :
Jean-Marie Tél 06 70 47 84 90

Guécélard Basket-Ball Club

La pandémie n'aura pas raison des clubs cette saison ! Malgré un petit arrêt chez les jeunes en janvier, la compétition ne s'est jamais arrêtée dans les gymnases. Une saison « normale » pour toutes les équipes malgré des calendriers parfois bousculés en raison de l'épidémie.

Les rassemblements minibasket sont également de retour ! Nos licenciés U7 se sont rendus à Yvré-le-Pôlin le 19 mars dernier pour une séance d'ateliers ludiques : tirs, dribble, motricité, une belle matinée clôturée par un goûter et une récompense bien méritée !

Le club organisera son rassemblement U7 le samedi 7 mai prochain de 14h à 16h au gymnase de Guécélard. L'occasion pour nos babybasketteurs d'inviter les licenciés des clubs voisins à s'exprimer sur le terrain pour le plus grand plaisir des parents.

Le club a pu organiser sa traditionnelle soirée le samedi 2 avril dernier. La soirée créole a eu beaucoup de succès. Les licenciés des clubs de Guécélard et de Cérans-Yvré unis en CTC se sont retrouvés pour un moment convivial appréciés de tous.

Le club est activement à la recherche de sponsors pour contribuer à ses frais de fonctionnement : déplacements, arbitrage, équipement... Nous proposons différentes formules de partenariat. N'hésitez pas à nous contacter si vous êtes intéressé.

Rencontre avec les joueurs du MSB

Le club a eu la chance également de recevoir des joueurs du MSB au gymnase pour un entrainement et une séance de dédicaces le 6 avril dernier, un moment exceptionnel pour nos jeunes !

Mercredi 3 mai, 38 jeunes licenciés ont été invités au match MSB / Le Portel dans le cadre de l'opération 1 licence = 1 ballon organisée traditionnellement par le comité Sarthe Basket qui offre également à chaque licencié un ballon.

Retrouvez les infos et programmes du week-end sur notre page Facebook Guécélard Basket et notre site internet guecelardbbc.com.

Guécélard Basketball Club, nous avons eu la chance d'accueillir 3 joueurs professionnels du MSB : Terry Tarpey, Matthieu Gauzin et Hugo Mienandi.

Ils ont animé des ateliers pour le plus grand plaisir des jeunes basketteurs.

L'après-midi s'est terminé par un clapping et une séance de dédicaces.

Un merveilleux souvenir pour les enfants du club !

Contact :
contact@guecelardbbc.com

Générations Mouvement

L'assemblée générale du club de Générations Mouvement a eu lieu le 23 Février 2022.
Mme Bâ ouvre l'assemblée qui est agréablement surprise par le nombre d'adhérents présents.
Lors de son discours une pensée pour nos malades et les familles qui ont perdu un être cher.
Elle remercie Mr Girardot Didier adjoint aux associations ainsi que Mr Mégret Lionel, président cantonal Générations Mouvement du Val de Sarthe pour leur présence.
Mr Viot Alain Maire est excusé suite à un empêchement de dernière minute.
Mme La Présidente présente les activités du club et du canton pour 2022.
L'animation du club est le 2ème et le 4ème mercredi du mois (jeux divers, suivis d'un goûter).
A partir de Mars jusqu'en Octobre jeu de boules sur le terrain route de Fillé (3ème mercredi du mois).
Mme Lamberdière Denise trésorière du club présente le bilan financier.
Le budget est accepté à l'unanimité

Election du tiers sortant :
40 votants et 4 procurations 66 adhérents
- Mme Béquin Annette 44 voix réélue
- Mme Griveau Micheline 44 voix réélue
- Mme Lamberdière Denise 44 voix réélue

Composition du bureau
- Présidente d'honneur Mme Corbin Colette
- Présidente Mme Bâ Véronique
- Vice-présidente Mme Griveau Micheline
- Trésorière Mme Lamberdière Denise
- Trésorière adjointe Mme Béquin Annette
- Secrétaire Mr Godfroy Jean claude
- Secrétaire adjoint Mr Gaubusseau Daniel

Membres
- Mme Godfroy Nicole
- Mme Poulain Nicole
- Mme Sauvage Hélène
- Mr Bâcle Léonard
- Mr Redon Robert

Activités pour les mois de Mai Juin 2022
- 11 Mai 2022 Cartes et jeux
- 18 Mai 2022 Jeu de boules
- 27 Mai 2022 Journée de la forme à Voivres
- 8 juin 2022 Cartes et jeux Inscription et encaissement plateau-repas du 22 Juin 2022
- 15 Juin 2022 Jeu de boules
- 22 Juin 2022 Cartes jeux pétanque plateau-repas
- 6 Juillet 2022 Pique nique à Mansigné

La reprise des activités est prévue le 14 Septembre 2022

Comité des Fêtes

Renseignements complémentaires et actualisés en temps réel sur https://guecelardenfetes.com

État-civil

NAISSANCES

Félicitations aux heureux parents de :

Raphaël DETRAIT, né 15 mars 2022

Naissance, Pacse, mariage, baptême, décès sur Guécélard, nouveau commerce, nouveaux habitants... nous avons besoin de votre consentement pour publier cette information dans notre bulletin.
Vous souhaitez une parution
contactez la mairie 02 43 47 07 47
ou communication@guecelard.fr

« Brigitte, Alain, Gaetan et Charlotte Clédic remercient toutes les personnes qui ont témoigné de leur amitié par leur présence, par l'offrande de fleurs et par l'envoi de cartes lors du décès d'Amélie.

Nous ne pouvons répondre individuellement mais nous vous en sommes reconnaissants. »

Brigitte Clédic

Habitants, associations, vous souhaitez vous investir et participer au festival d'arts de rue La Belle Virée en Val de Sarthe, du 22 au 24 juillet prochain ?

La Communauté de communes du Val de Sarthe invite les habitants à s'engager dans des missions de bénévolat !

Parce que le bénévolat c'est aussi l'occasion de belles rencontres, d'échanges, un moyen de vous enrichir humainement, n'hésitez pas : ENGAGEZ-VOUS !

- Faites-vous connaître : centre.art@cc-valdesarthe.fr
- Plus de détails sur les missions de bénévolat > www.val-de-sarthe.fr

TRIBUNE DE LISTE

Majorité municipale

Au plus près des habitants

Au fil de nos tribunes vous avez pu apprécier notre attachement à la concertation et aux valeurs que nous prônons : l'écoute, le partage, la concertation, la transparence, le sérieux, même si certains veulent vous faire croire le contraire.

Parmi ces valeurs, nous attachons de l'importance à la proximité. C'est sur ce dernier point que nous allons engager des démarches dans les semaines à venir.

Nous n'avons jamais cessé de vous rencontrer en rendez-vous individuel, mais le retour à une vie plus normale va nous permettre la mise en œuvre d'actions en lien avec une de nos promesses de campagne, la tenue de cafés partages et de rencontres qui auront pour but d'échanger avec vos élus de manière plus directe, plus conviviale et plus régulière.

Nous souhaitons que ces moments de partages vous rapprochent de vos élus qui sont présents pour vous accompagner au quotidien et donnent de leur temps pour la communauté. Il est facile de se méprendre sur les intentions de la municipalité en ne lisant que des informations négatives instillées, volontairement ou non, auprès de la population.

Soyez certains, notre démarche est au plus près de vous et pour vous.

Opposition municipale

Un mot aimable est un jour ensoleillé

C'est par ce proverbe Ukrainien que nous débutons notre tribune. Simple volonté de souligner, qu'en ces temps ombrageux, un mot aimable, une simple attention contribuent à ensoleiller notre commune.

Alors merci aux enseignants de l'école René Cassin qui ont fait que la fête de l'école devienne un temps fort de la vie de notre commune et merci aux parents d'élèves qui se mobilisent pour que cela perdure.

Merci aux bénévoles qui, année après année, rendent possible le maintien de l'ouverture de la bibliothèque municipale.

Merci aux employés municipaux qui, inlassablement, s'activent pour assurer la continuité de service, nettoyer, entretenir, embellir notre commune à hauteur des moyens qui leur sont donnés.

Merci aux associations, bénévoles, Guécélardais et Guécélardaises, sans qui le dynamisme de Guécélard ne serait pas ce qu'il est, connu, reconnu, et ce, bien au-delà notre commune.

Merci aux commerçants, artisans, professions libérales, d'avoir fait le choix de s'installer à Guécélard et d'y être restés.

Nous avons une belle commune où il fait bon vivre, alors préservons là des nuages qui n'existent pas.

Agenda

MAI

Mardi 10 mai – 20h30

Conseil municipal
Salle du Conseil

Vendredi 13 mai – 20h00

Réunion publique PLU
Salle des fêtes

JUIN

Mercredi 1er juin – dès 14h00

Permanence du chargé d'études en urbanisme
Salle du conseil

Samedi 4 et dimanche 5 juin

Guécé'cup - tournoi de foot

Dimanche 5 juin

Bric à broc
Chemin du dauphin
Renseignements et inscriptions :
06 84 13 45 12

Dimanche 12 juin

Elections législatives
8h00 – 18h00

Samedi 18 juin

Journée de l'environnement
Guécélard
Renseignements et inscriptions :
02 43 47 07 47

Dimanche 19 juin

Elections législatives
8h00 – 18h00

Samedi 25 juin

Fête de la musique
Terrain des Galopières
Renseignements et inscriptions :
02 43 47 07 47

Mardi 28 juin – 20h30

Conseil municipal
Salle du Conseil

JUILLET

du 22 au 24 juillet

Festival de la belle Virée

Pour en savoir plus, téléchargez intramuros

Retrouvez toute l'actualité de Guécélard sur Intramuros, le site https://www.guecelard.fr et notre page Facebook